

L'édito du Maire : coup de chapeau !

Ce bulletin est l'avant-dernier du mandat en cours. Le prochain, qui sortira en décembre, sera frappé par la réserve électorale, qui veut que pendant les 6 mois avant les élections, on ne communique pas sur le mandat passé.

Je profite donc de ce numéro 24 pour adresser un coup de chapeau à Frazé!

Tout d'abord, un grand merci aux Frazéens, vous tous qui nous avez fait confiance pour l'avenir de notre village.

Et bien sûr, merci à l'équipe 2014-2020 : ensemble, nous avons fait de grandes choses ! Nous avons beaucoup travaillé, et Frazé a vraiment changé ces 6 dernières années.

Il fallait oser lancer les travaux de l'église, pour 1,2 millions d'euros! Il fallait avoir du cran pour faire entendre et respecter notre voix et nos droits au sein d'une communauté de communes totalement nouvelle pour nous, et dont les contours financiers ne nous ont pas tout de suite été favorables. Il en aura fallu des batailles pour obtenir gain de cause et être bien installés dans notre CDC « Terres de Perche »! Il a fallu de l'énergie pour porter les fêtes et cérémonies toujours plus belles et pour faire rêver les enfants et leurs parents les soirs de feu d'artifice! Il a fallu en écrire des pages et des pages de dossiers, de rapports, de tableaux de chiffres, de comptes rendus, pour arriver à mener à bien tous nos projets. Il en aura fallu des heures de jardinage, de tonte, de travaux divers pour embellir notre village au point d'en faire un des villages préférés des Français!

On a été nombreux à porter cette énergie, et même ceux qui nous ont quittés, par les souvenirs qu'ils nous ont laissés, sont encore avec nous dans chacune de ces réalisations.

Une équipe c'est cela : des hommes et des femmes qui agissent, débattent, échangent des idées, et qui ensemble vont faire bouger les lignes, vont changer les choses, pour le bien collectif, et aussi parce que pour chacun d'entre nous, élus ou salariés, Frazé c'est notre numéro 1 à nous.

Bravo l'équipe. Merci de votre présence à chaque fois, merci de votre travail, chacun avait son rôle, sa mission, chacun a joué le jeu. Et au final on a tous gagné!

L'aventure se terminera l'an prochain pour certains, partis loin d'ici ou par choix de faire une pause. Pour d'autres, elle continuera, peut-être ... ?!

Brigitte Pistre





> Objectif zéro phyto : des aménagements en cours au cimetière



Depuis le 1^{er} janvier 2017 dans le cadre de la loi Labbé, l'utilisation de produits phytosanitaires par les collectivités est interdite. Cette disposition a engendré de multiples changements dans les pratiques, que nos agents communaux ont anticipés depuis plus de 5 ans. La réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires s'est accompagnée de la mise en place de techniques alternatives et de l'acquisition de matériel spécifique pour l'entretien de nos espaces publics.

Cependant, certains endroits sur la commune sont trop exigus ou inadaptés au passage de ces engins. C'est notamment le cas du cimetière, où le désherbage manuel des allées et entre les tombes s'était imposé, nécessitant des heures de travail à la fois interminables et répétitives : le temps de terminer un carré, il fallait déjà recommencer

dans l'autre où les herbes avaient repoussé de plus belle! Ces heures et ces jours passés à désherber manuellement, à genoux, parfois en plein soleil, nous semblent être d'un autre temps. C'est pourquoi, afin de ménager la santé de nos agents et de valoriser leur temps de travail sur d'autres tâches, des aménagements sont en cours. Après la mise en place de gazon dans le premier carré de gauche, une autre technique est mise en œuvre dans celui de droite. Elle consiste en la pose de géotextile recouvert d'un paillage où les redoutables herbes ne devraient plus pousser.

➤ Voirie : la Floudière et le Cormier au programme 2019

Dans le cadre de son programme annuel d'entretien du réseau viaire, la commune a prévu pour 2019 :

- le reprofilage général de la voie communale de la Floudière (photo ci-contre), pour un montant de 4 975,34 € HT soit 5 970,41 € TTC
- la seconde phase de réfection (enduit) au Cormier, pour un montant de 13 075,06 € HT soit 15 690,07 €

La maîtrise d'œuvre est assurée par l'Agence Technique Départementale dans le cadre de la convention annuelle. Ces travaux seront réalisés au cours du second semestre grâce à l'appel d'offres groupé de la Communauté de Communes Terres de Perche.



Coût total : 21 660,48 € TTC, subventionnés par le Conseil départemental à hauteur de 5 415 €.

> Salle des fêtes : les travaux de réhabilitation énergétique prévus cet automne



Comme annoncé dans nos précédentes éditions, une réflexion a été menée en 2018 en vue d'une réhabilitation énergétique de la salle des fêtes. Accompagnée dans le cadre du dispositif Energetis Collectivités, cette opération a fait l'objet d'un appel d'offres à l'issue duquel les entreprises suivantes ont été retenues :

- Aurélien Ferré, de Soizé, pour les lots électricité, VMC, chauffage pour un coût de 33 330,74 € HT, soit 39 996.89€ TTC.
- Lorenove, de Luisant, pour le lot menuiserie (ensemble des ouvrants et remplacement des volets en alu couleur gris anthracite) pour un coût de 51 308 € HT, soit 61 569,60 € TTC,
- Sas Dubois, des Villages Vovéens, pour la peinture

L'ensemble de ces travaux devrait avoir lieu cet automne, à la période où la salle est la moins utilisée.

Coût total: 121 665,46 € TTC, pour lequel les subventions attendues s'élèvent à 81 110 €, soit 67 %, dont 10 854 € du Conseil départemental, 29 700 € du Conseil régional et 40 556 € de l'Etat (DSIL + DETR).

> Téléphonie mobile : l'antenne en cours d'installation



Frazé fait partie des 6 premières communes d'Eure-et-Loir éligibles à des travaux d'amélioration de la téléphonie mobile, souhaités et financés par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre les « zones blanches ».

Suite à la consultation publique en décembre et janvier derniers, une déclaration préalable a été déposée en date du 25 février 2019. Free Mobile, maître d'ouvrage de cette opération, vient de démarrer les travaux d'édification de ce pylône de 35 mètres de hauteur entouré d'une zone technique clôturée.

Cette installation se situera sur un point haut, sur le terrain communal derrière la salle des fêtes. Les 4 opérateurs de téléphonie (Bouygues, Orange, SFR et Free) pourront alors s'y installer pour nous offrir une qualité de service optimale.

Les principales décisions du Conseil municipal

Nous vous rappelons que les comptes-rendus sont consultables en intégralité à la mairie et sur le site Internet de Frazé.

➤ Budget 2019 : les taxes restent stables, les investissements continuent !

Voté lors du Conseil municipal du 29 mars, le budget 2019 permet de poursuivre les investissements : réfection de voirie, amélioration de la salle des fêtes, restauration de la charpente et couverture de l'ancienne boulangerie (« La Passerelle »)...

Rappelons que le budget se construit à partir des prévisions de recettes et dépenses de l'année auxquelles on ajoute ou retranche les résultats de l'année précédente (2018), validés lors du vote du compte administratif qui doit être conforme aux chiffres du compte de résultat du trésorier.

Voici le budget prévisionnel 2019 dans une présentation simplifiée en € TTC (le détail est disponible en mairie) :

FONCTIONNEMENT				
RECETTES				
Report excédent antérieur	390 041			
Produits des services	4 300			
Dotations (DGF, DSR, FDC)	78 776			
Produits fiscaux	258 184			
Produits de gestion courante	6 000			
Produits exceptionnels et financiers	1 003			
Atténuation de charges	502			
TOTAL	738 806			
DEPENSES				
Charges à caractère général	161 740			
Charges de personnel	141 613			
Autres charges de gestion courante	92 400			
Charges financières	9 433			
Amortissement et provisions sur travaux	72 889			
Virement vers la section investissement	250 731			
Dépenses imprévues	10 000			
TOTAL	738 806			

INVESTISSEMENT				
RECETTES				
Subventions d'équipement	98 208			
Dotations, fonds divers	34 127			
Report excédent antérieur	19 641			
Virement depuis la section de fonctionnement	250 731			
Amortissement	37 824			
TOTAL	440 531			
DEPENSES				
Immobilisations corporelles	432 104			
Emprunts et dettes assimilées	7 427			
Dépenses imprévues	1 000			
TOTAL	440 531			

Pour construire le budget primitif 2019, le Conseil municipal a voté les taux d'imposition.

A l'unanimité, il a été décidé de maintenir les taux de 2018, à savoir :

- taxe d'habitation 8,73 %,
- taxe foncière (bâti) 13,04 %,
- taxe foncière (non bâti) 29,34 %.

> Les subventions aux associations

Comme chaque année, le Conseil municipal a examiné différentes demandes de subvention. Après délibération, il a décidé d'allouer à chaque association frazéenne une subvention de 350 €, et d'aider différentes associations locales d'intérêt général. L'ensemble de ces subventions 2019 est récapitulé ici :

Comité des Fêtes de Frazé	350 €
La Gaule Frazéenne (pêche)	350 €
Amicale des Anciens Elèves de Frazé	350 €
Le Trait d'Union de Frazé	350 €
Frazz'Art en scène	350 €
Coopérative scolaire de Chassant	350 €
Les Aires du Perche	350 €
Flor'Home 28	350 €
Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)	300 €

APEA (Association des Parents d'Elèves et Amis) Frazé – Chassant - La Croix-du-Perche				
Comice agricole				
Restos du Coeur				
Banque Alimentaire				
Croix Rouge				
Société Protectrice des Animaux				
Secours populaire				
VMEH de Brou (visiteurs hospitaliers)				
Prévention Routière				

Des travaux d'assainissement au Boulay

Le Syndicat intercommunal des eaux Frazé-Mottereau (SIEFM) a signalé à la commune un problème d'écoulement des eaux pluviales et d'assainissement au Boulay, dans le périmètre de protection rapproché des captages d'eau potable. L'eau stagne dans les fossés servant d'exutoire aux eaux pluviales et aux eaux usées de 15 maisons et peut nuire à la qualité de l'eau puisée dans les captages à proximité.

Le SIEFM souhaite donc procéder à des travaux de busage et reprofilage du fossé dans une optique de préservation de la qualité de l'eau potable et de salubrité publique. Le devis établi par la société Fillette, de Champrond-en-Gâtine, s'élève à 14 255 € HT, soit 17 106 € TTC. Etant donné que l'Agence de l'eau n'intervient plus financièrement pour ce type d'opération, et sachant que la compétence des eaux pluviales et celle du rejet de l'assainissement relèvent de la commune, une participation financière de 15 000 € a été votée par la Municipalité pour la réalisation de ces travaux.

> Non à l'éolien dans le périmètre de Frazé, protégé par plusieurs classements!

Mme le Maire a été sollicitée par la société WKN France pour un projet d'implantation de 4 éoliennes sur le territoire sudouest de la commune. Après avoir pris l'attache du Parc naturel régional du Perche et de l'Architecte des Bâtiments de France, et suite aux préconisations émises par ces derniers, le Conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité en défaveur de ce projet.

> Un radar pédagogique dans le bourg

Dans une optique de sécurisation de la traversée du bourg, le Conseil municipal a décidé d'installer un radar pédagogique rue du 8 Mai 1945. Ce panneau, qui sera alimenté par le réseau d'éclairage public, informera les conducteurs de leur vitesse et devrait les inciter à ralentir. En complément, des zébras devraient être tracés à l'intersection avec la route de Vieuvicq afin de neutraliser le stationnement et ainsi améliorer la visibilité.

> La subvention l'envol élargie au BAFA

La municipalité et le CCAS vont élargir l'Envol (subvention créée spécialement pour aider les jeunes Frazéens à démarrer leur vie professionnelle ou à poursuivre leurs études loin d'ici) afin de rendre plus accessible le passage du BAFA. En effet, le **brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur**, en abrégé **BAFA**, accessible dès 17 ans, est un véritable passeport pour animer et encadrer des groupes d'enfants lors de colonies de vacances, ou en centre de loisirs.

La formation est payante, et il existe déjà des aides financières qui permettent d'y accéder, mais la municipalité souhaite les compléter afin de permettre au plus grand nombre de jeunes Frazéens de passer ce diplôme, et donc de trouver un job d'été ou autre.

Vous souhaitez en savoir plus ? N'hésitez pas à venir en mairie ou à télécharger un dossier de demande sur notre site internet (www.mairie-fraze.fr, rubrique Vos démarches / démarches administratives).

> La Passerelle : un chantier bientôt ouvert



C'est cette année que nous espérons commencer les travaux de réhabilitation de l'ancienne boulangerie, que nous avons rebaptisée « la passerelle » en raison de son caractère à la fois traversant (le jardin donne sur la Foussarde rue du 19 Mars 1962) et faisant le lien entre les Frazéens dans un espace de convivialité qui reste à définir.

Au fur et à mesure des études et investigations menées par les techniciens, architectes et bureaux d'études, et des résultats de leurs différents diagnostics et estimations, l'idée de sauver l'intégralité du bâti ne nous a pas semblé raisonnable, tant il est dégradé. La stabilité de l'édifice est une urgence qu'il nous faut prendre en compte, mais restaurer à l'ancienne tout l'édifice nous aurait coûté au moins autant que les travaux de l'église, ce qui est totalement démesuré! Nous avons donc décidé, en Conseil municipal, de conserver uniquement ce qui peut l'être, et de démolir le reste, la partie plus en

fond de cour. Un appel d'offres a été lancé pour choisir l'entreprise avec laquelle nous réaliserons cette réhabilitation.

Bien entendu, il restera malgré tout suffisamment de volume et de pièces pour imaginer un bel avenir à cette « passerelle », dont nous avons déguisé la façade en brocante le temps d'un tournage...

<u>Estimation des travaux</u> : environ 190 000 € (curage, reprise des charpentes et toitures, démolition d'une partie à l'arrière du bâtiment...), financés à 30 % par le Département et à 30 % par des aides de l'Etat et de la Région.

Frazé honoré à l'Elysée

Le 23 avril dernier, Monsieur le Président de la République a remis à Madame Brigitte Pistre, notre Maire de Frazé, les insignes de Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur.

Cette distinction avait été sollicitée par le Ministre chargé des Collectivités Territoriales, Monsieur Sébastien Lecornu, au titre de l'exemplarité de la revitalisation d'un village rural et du travail accompli en 10 ans pour préserver et valoriser le patrimoine de Frazé, pour développer le tourisme dans le Perche et la notoriété du Parc naturel régional du Perche.

Le Président, lors de son discours, a bien entendu souligné l'excellence des travaux de restauration de l'église Notre-Dame de Frazé, les rapprochant de ceux qu'il va falloir entreprendre pour restaurer Notre-Dame de Paris, qui était en proie aux flammes quelques jours auparavant. Mais son discours a porté également sur l'engagement précédent de Brigitte Pistre, au bénéfice des étudiants de la Sorbonne et du Celsa, où elle a travaillé plus de 30 ans, en y créant entre autres un service interactif Etudiants/Entreprises, et en concevant et gérant de nombreuses formations dont un 3^{ème} cycle en « Communication des collectivités territoriales », qui préfigurait peut-être ses futurs engagements d'élue.

Aux côtés de sa famille, un petit groupe de Frazéens a eu la chance d'être invité à cette cérémonie par Monsieur le Président de la République : les adjoints, la secrétaire de mairie et les gérants de l'Etape des Saveurs. Rappelons que cet établissement, avec ses deux bâtiments, a été entièrement voulu, construit et ouvert par sa volonté de faire revivre Frazé!

Frazé et le Perche étaient à l'honneur à l'Elysée ce soir-là, donc nous tous aussi!



Frazé, notre village préféré

Nous n'y sommes pas tous nés, loin s'en faut, et certains d'entre nous n'y habitent que depuis peu, ou même pas du tout... Mais nous l'aimons. C'est Frazé, classé dixième dans le concours 2019 du « Village préféré des Français ».

Ce concours a fait parler de nous, a permis de mettre en valeur les atouts de notre village, et de montrer aux téléspectateurs et aux visiteurs nombreux que oui, un petit village comme Frazé, c'est un beau patrimoine, mais c'est aussi beaucoup de convivialité, de vie, de lieux de rencontres et de partage.

L'essentiel était de participer, et de tout faire pour gagner!

Merci aux employés communaux, équipe de jardiniers d'exception : pendant ces mois de préparation, ils ont accompli des miracles avec des plantations et aménagements qui ont fait notre fierté et demeureront.

Merci à tous les bénévoles qui nous ont soutenus et aidés pendant ces préparatifs, et à vous tous qui avez fait de la figuration ce dimanche 2 juin sous un soleil de plomb!

Merci aussi à celles et ceux qui ont agrémenté le tournage avec leurs connaissances et savoir-faire : Amélie Hême de Lacotte qui a si bien valorisé l'histoire du château et de l'église, Laëtitia Guillemin qui nous a présenté la restauration d'un épi de faîtage en direct, Maryline Latouche qui nous a montré un usage insolite du cheval Percheron avec la tonne à eau, sans oublier Alain Janvier et ses amis sonneurs qui ont animé le repas partagé sur la place au son des trompes de chasse.

Merci aux acteurs principaux de ce tournage, qui ont passé toute la matinée de part et d'autre de la caméra avec le plus grand professionnalisme : devant l'objectif, notre animateur préféré Stéphane Bern, et derrière, toute l'équipe de la société Morgane Production, sans oublier Mélanie Perrot, notre interlocutrice privilégiée « à distance » depuis de début de cette formidable aventure.

Et bien entendu, merci aux Frazéens, Percherons, Euréliens, et à vous tous qui depuis la France et même l'étranger avez soutenu le village en votant pour Frazé!

Le résultat est forcément positif, même si nous ne sommes pas numéro 1 : nos commerçants bénéficient d'un afflux de visiteurs, l'immobilier de notre village ne peut que prendre de la valeur, et nous sommes maintenant reconnus comme un village dont il faut continuer à prendre bien soin.

Nous savons, nous, que Frazé est beau, mais c'est tellement mieux lorsque ce sont des gens de l'extérieur qui nous le disent. Alors ne boudons pas notre plaisir, et savourons cette année 2019 placée sous le signe de la reconnaissance et de la visibilité médiatique.

Et tant pis pour les grincheux... ceux qui disent qu'on a été « pistonnés », comme si Frazé ne méritait pas cette distinction, ou ceux qui disent que c'est bien beau mais que ce n'est pas le rôle de la municipalité, comme si cela nous avait empêché de continuer à « faire notre boulot » par ailleurs, ou encore ceux qui disent que tout cela a dû coûter bien cher... alors que c'est avec l'aide du Département (merci à Claude Térouinard, le Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir) que nous avons financé la promotion de Frazé à l'occasion de ce concours...

Et bravo Frazé, notre village préféré à nous, les Frazéens de cœur!



Nos techniciens à la Une : Eric, Alexandre et Francis

Pleinement investis dans leurs fonctions, ils ne ménagent pas leur peine au service de Frazé. Mais en cette année si particulière suite à la nomination de notre commune pour l'émission « Le Village préféré des Français », ils sont redoublé d'efforts et de créativité en un temps record et par une météo peu clémente pour que Frazé se montre sous ses plus beaux atours à l'occasion du tournage. Eux, ce sont nos trois agents de terrain : Eric, Alexandre et Francis.

Non seulement leur remarquable travail aura permis de sublimer Frazé le 26 juin sur France 3, mais pas uniquement!

Car en premier lieu, ce sont nous, les Frazéens, qui profitons chaque jour de la qualité des aménagements paysagers qu'ils réalisent. Ce sont les acheteurs potentiels des biens immobiliers qui se sentent bien ici dès leur première visite et ont envie de devenir à leur tour Frazéens. Ce sont aussi les randonneurs, les cyclotouristes de la Véloscénie et les nombreux visiteurs qui apprécient la qualité d'entretien de notre village et qui emportent, sur chacun de leurs clichés, un souvenir de leur admirable travail.

Certes, notre patrimoine bâti est là depuis des siècles. Mais le « ouahh » des visiteurs ne serait pas le même si ce patrimoine n'était pas aussi bien mis en valeur. Alors oui, nous pouvons légitimement remercier nos agents, les féliciter et les encourager pour leur implication quotidienne au service de Frazé.



La gym: une activité pour tous les âges

Le 15 mai dernier avaient lieu les portes ouvertes de l'activité gymnastique. Trois séances sont proposées chaque mercredi après-midi à la salle des fêtes sous l'égide du Comité départemental :



- Access Gym de 15 heures à 16 heures pour les enfants de 4 à 8 ans,
- Baby Gym de 16h30 à 17h15 pour les petits à partir de 15 mois accompagnés d'un parent,
- Santé Gym de 17h15 à 18h15 pour les séniors.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre sont ouvertes, avec deux séances de découverte gratuites.

Pour tout renseignement, contacter <u>sterenn90@hotmail.fr</u> ou téléphoner au 06.72.18.90.75.

Evénements communaux et associatifs du premier semestre 2019



Des dizaines d'enfants ont répondu à l'invitation du Lapin de Pâques qui organisait sa première **chasse aux œufs** sous l'égide de **L'Etape des Saveurs** le 22 avril. Tous ont pu remplir leur panier, mais une seule chanceuse a réussi à dénicher l'œuf en or, bien caché près du lavoir!



La **journée truites** organisée le 27 avril par **la Gaule Frazéenne** a connu une belle fréquentation, avec 60 pêcheurs.

La pêche est ouverte autour de l'étang jusqu'au 13 octobre. Les cartes sont en vente sur place auprès des membres chargés du contrôle, ou à L'Etape des Saveurs.



Les nationaux de tennis de table UFOLEP B ont eu lieu à Melun (77) les 4 et 5 mai. Maël Cuvier y représentait les couleurs du Trait d'Union de Frazé en individuel, mais aussi en double avec un joueur d'une autre région avec qui il a accédé aux huitièmes de finale.



Le 74^{eme} anniversaire de la **Victoire du 8 Mai 1945** a été célébré avec le fidèle concours de l'harmonie de Brou. A l'issue de cette manifestation, un vin d'honneur a été offert par la municipalité.



La **brocante** du **Comité des Fêtes** a connu un vif succès le 12 mai, avec 54 exposants et une affluence de visiteurs probablement attirés par l'effet « Village préféré ». Une belle récompense pour les bénévoles mobilisés. Le Comité des Fêtes donne à présent rendez-vous aux enfants de Frazé le **14 décembre** à l'occasion de sa **fête de Noël**.



Après le loto du 9 mars et le méchoui du 28 avril, les membres et sympathisants de l'Amicale des Anciens Elèves de Frazé ont mis le cap sur la Normandie le 15 juin, pour une visite de la cité d'Honfleur. Prochain temps fort de l'Amicale le samedi 26 octobre avec un loto.

La Clacyclo: 150 cyclistes vers une destination inconnue

Si vous êtes passé sur la place du Château le 2 mai, peut-être vous êtes-vous demandé qui étaient tous ces cyclistes stationnés ici ? Il s'agissait des participants de la première édition de la Clacyclo. Cet événement avait pour principe de proposer à des cyclistes une randonnée insolite au départ de Paris vers une destination inconnue. Lancé sur les réseaux sociaux au mois de février, il a immédiatement connu un engouement et une prise d'assaut des 100 premières places



ouvertes, à tel point que les organisateurs n'ont eu aucun mal à remplir les 50 places supplémentaires!

Les 150 cyclotouristes se sont donc donné rendez-vous le 1^{er} mai à Paris pour prendre le départ d'un parcours de 5 jours sans connaître leur destination. Ils s'engageaient en réalité sur la Véloscénie, en direction du Mont-Saint-Michel où ils sont arrivés le dimanche suivant. Leur étape du jeudi 2 mai les conduisait de Chartres à Nogent-le-Rotrou via une pause bien méritée à Frazé!

Tous ont pu se ravitailler auprès de L'Etape des Saveurs et apprécier cette halte patrimoniale face au Château avant de reprendre leur monture en mettant le cap vers l'Ouest.

Week-end de marche et de vélo les 6 et 7 juillet

Amateurs de randonnée pédestre ou cyclotouristes, il y en aura pour tous les goûts ces 6 et 7 juillet !

Frazé accueillera en effet deux événements dédiés aux circulations douces.

La 10^{ème} édition des 100 km du Perche fera cette année étape à Frazé en soirée, avec une halte ravitaillement qui sera proposée sur la place du Château par les bénévoles du Trait d'Union.





A quelques mètres de là, à partir de 17 heures, sera donné le départ d'une balade à vélo de 23,9 km. Organisée par l'Office de tourisme du Perche Loupéen et Thironnais, cette randonnée s'inscrira dans le cadre de la 8^{ème} édition des Échappées à Vélo en région

Centre-Val de Loire. Le château de Frazé, les épis de faîtage alentours, l'église de La Croix-du-Perche, les routes tranquilles autour de Montigny-le-Chartif, empruntant pour certaines La Vélocénie, tout sur ce parcours ravira les cyclistes avant de revenir à Frazé pour un pique-nique au cours duquel chacun partagera sa salade composée, sa quiche ou sa terrine préférée en attendant que les premiers accords de guitare lancent la soirée musicale!

Moments lyriques : le concert de clôture à Frazé le 6 octobre

Claude Térouinard, Président du Conseil départemental, nous a fait la surprise de nous annoncer que le concert de clôture des Moments lyriques de Chartres et d'Eure-et-Loir aura lieu à Frazé, en l'église Notre-Dame, le dimanche 6 octobre à 16 heures.

Nous aurons donc l'honneur et le privilège d'accueillir Eve Ruggiéri, Directrice artistique des Moments lyriques qui nous confie : « Vous ferez la connaissance d'Aurélien Pascal, un jeune violoncelliste qui à 25 ans, s'inscrit déjà, par sa musicalité, dans la lignée des grands concertistes de demain. Au côté de David Bismuth que vous avez plébiscité l'an dernier, ils ont choisi le plus séduisant des programmes pour le piano et le violoncelle. »

Renseignements: 02.37.84.01.14 - www.moments-lyriques.com



David Bismuth



Aurélien Pascal

Agenda 2019 de Frazé : second semestre

MOIS	DATES	EVENEMENTS	ORGANISATEURS
	samedi 6 à 17h00	Randonnée Echappée de la Loire à Vélo	Office du Tourisme
JUILLET	samedi 6 et dimanche 7	100 km du Perche	Trait d'Union (correspondant pour Frazé)
	samedi 13 à 17h00	Jeux et divertissements pour tous	Comité des Fêtes
JOILLET	samedi 13 à 20h00	Repas champêtre,	Municipalité / Comité des Fêtes
		retraite aux flambeaux (22h30),	
		feu d'artifice (23h)	
SEPTEMBRE	samedi 21	Journées du Patrimoine : animations	Associations de Frazé / Château /
SEPTEIVIDRE	et dimanche 22	dans le village et au château	Municipalité
	dimanche 6 à 16h00	Concert à l'église « La voix du	Les Moments lyriques de
OCTOBRE		violoncelle et le chant du piano »	Chartres et d'Eure-et-Loir
	samedi 26 à 20h30	Loto	Amicale des Anciens Elèves
	lundi 11	Commémoration de l'Armistice,	Municipalité
NOVEMBRE		suivie du banquet des aînés	et CCAS
	samedi 23 à 18h30	Assemblée générale, suivie d'un repas	Trait d'Union
DECEMBRE	samedi 14 à 15h00	Noël des enfants	Comité des fêtes
	dimanche 15 à 14h00	Arbre de Noël	APEA

Les horaires sont donnés à titre indicatif. Nous vous invitons à consulter régulièrement l'affichage devant la mairie ou le calendrier du site internet www.mairie-fraze.fr afin de vous tenir informé des événements et modalités d'inscription pour les différents repas, etc.

La fête du patrimoine : Frazé s'affiche, 11 ème édition !

Les Journées du Patrimoine auront lieu cette année les samedi 21 et dimanche 22 septembre sur le thème officiel « arts et divertissement ». Il s'agira pour nous de la 11 ème édition de « Frazé s'affiche ».

Forts de leur expérience des 10 précédentes années, les bénévoles du comité d'organisation sont mobilisés depuis déjà plusieurs semaines pour préparer le programme de ces deux jours de fête.

Comme chaque année, les grilles du château seront grandes ouvertes pour permettre aux visiteurs de découvrir le parc et les jardins. Le samedi soir, après un repas « Renaissance » proposé par l'Etape des Saveurs, un grand concert pyrotechnique sera donné, associant les airs du quatuor à cordes 2 Si 2 La et le feu d'artifice de Fêtes et Feux. Le dimanche commencera avec une randonnée, suivie de la chasse au trésor pour les enfants, la messe de Saint-Hubert à l'église et un barbecue sur la place face au Château. La tuilerie sera ouverte à la visite, pour le plaisir des amateurs d'histoire locale qui pourront aussi profiter d'une exposition sur Frazé en mairie et d'une exposition de poteries et sculptures proposée par un habitant de Frazé. Le village des artisans devrait s'installer dans la cour de la mairie, non loin de la mini-ferme et des chevaux Percherons. Les peintres locaux seront également sollicités pour exposer leurs œuvres, avis aux amateurs! Enfin, petits et grands pourront prendre place dans la carriole pour une balade autour du bourg.

Voici le déroulement de ces deux journées de fête, tel qu'il est prévu au moment où ce bulletin est mis sous presse :

Samedi 21 septembre

14h00 : Ouverture des Journées du Patrimoine Visite libre ou commentée de l'Eglise, du Château et de la Tuilerie jusqu'à 18h00

19h30: Repas Renaissance 22h00: Feu d'artifice en musique

(quatuor à cordes 2Si2La et Fêtes et Feux)

Dimanche 22 septembre

09h00 : Randonnée pédestre et VTT

10h30 : Chasse au trésor

11h00: Messe de St-Hubert avec Les Trompes

du Perche

12h00 : Barbecue

14h30 : Visite libre ou commentée de l'Eglise,

du Château et de la Tuilerie jusqu'à 18h00



Ce programme peut encore évoluer, les associations, propriétaires du château et élus qui forment le comité de pilotage de « Frazé s'affiche » se réunissent réqulièrement pour assurer une fête de grande qualité et penser à tous les détails pratiques. Mais comme d'habitude nous vous communiquons les informations bien en amont afin que ceux qui le souhaitent puissent réserver leurs places aux repas : le nombre de convives est limité, et la priorité des inscriptions est toujours donnée aux Frazéens! Alors réservez dès maintenant votre week-end des 21 et 22 septembre et n'hésitez pas à le faire savoir à vos proches!

Liste électorale : pensez à vous inscrire !

Vous venez de vous installer à Frazé ? Vous venez de fêter vos 18 ans ? Alors n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale. Pour effectuer cette démarche citoyenne, il vous suffit de venir en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Etat civil

Naissances: Juliette HERMAND, le 26 avril 2019 au Coudray



Décès : Mme Cindy GALLIC, 08 mars 2019 à Paris 10^{ème}

M. Marcel JEANNEY, le 23 mars 2019 à Paris 14^{ème}
Mme Martine PROVOST, le 26 mai 2019 au Coudray
Mme Odette THIROUARD, le 09 juin 2019 à Thiron-Gardais
M. Pierre POUJADE, le 24 juin 2019 à Rueil-Malmaison

Informations pratiques

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

le lundi et jeudi matin de 9h à 12h le mardi après-midi de 14h30 à 16h30 le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h

permanence des élus sur rendez-vous le samedi matin

téléphone de la mairie: 02.37.29.50.52

fax: 02.37.29.50.14

adresse mail: mairie.fraze@wanadoo.fr

site internet officiel de la commune : www.mairie-fraze.fr

En cas d'urgence, vous pouvez contacter directement :

Brigitte PISTRE, maire: 06.10.13.48.70 Fabien MASSON, 1^{er} adjoint: 06.26.63.60.03 Isabelle LAVIE, 2^{ème} adjointe: 06.20.35.38.90 Gérard TRECUL, 3^{ème} adjoint: 06.32.00.74.88 Alain GAUTHIER, 4^{ème} adjoint: 06.33.50.50.93

En cas de besoin d'intervention sur le réseau d'eau, vous

pouvez appeler le 06.71.53.83.31

Le Petit Frazéen

Bulletin municipal n° 24 – juillet 2019

Responsable de la publication : Brigitte Pistre, Maire de Frazé

Rédaction : Brigitte Pistre, Isabelle Lavie

Illustrations : Marie Carillo, Fabrice Cuvier, Isabelle Lavie, Antoine Pistre, Christine Trécul

Couverture : Denis Guillemin, Isabelle Lavie, Gérard Taillandier

Mise en page : Isabelle Lavie Impression : Florilège Graphique Dépôt légal à parution – n° ISSN en cours

Vous pouvez télécharger ce bulletin sur notre site internet www.mairie-fraze.fr rubrique Municipalité → Bulletins municipaux

Fête Nationale Samedi 13 juillet 2019 à la salle des fêtes

17h00: jeux pour tous

19h00: apéritif offert à tous

20h00: buffet champêtre (pensez à vous inscrire)

22h30 : retraite aux flambeaux et feu d'artifice à l'étang

